

Olivier Hubac et Matthieu Anquez

L'Enjeu afghan

La défaite interdite

André Versaille éditeur

L'ISLAM (LES ISLAMIS) AFGHAN

L'Afghanistan a été islamisé progressivement entre le milieu du VII^e et la fin du IX^e siècle. Auparavant, les habitants du territoire qui deviendra l'Afghanistan (alors connu sous le nom de Bactriane) étaient majoritairement de religion bouddhiste, zoroastrienne ou hindoue. Au X^e siècle, il ne subsistait que quelques poches non musulmanes, comme les païens du Kafirstan (« pays des mécréants », devenu Nuristan, « pays de la lumière », lors de sa conversion à l'islam à la fin du XIX^e siècle).

Aujourd'hui, l'Afghanistan est à plus de 99 % musulman. Il subsiste quelques sikhs, hindous et chrétiens. Toutefois, il y aurait une importante communauté zoroastrienne (religion nationale iranienne avant l'invasion musulmane), que certains évaluent à plusieurs centaines de milliers. Peu d'informations sur cette communauté sont disponibles.

Parmi les musulmans, la grande majorité, 80 à 85 %, est sunnite. Les 15 à 20 % restants sont chiïtes duodécimains ou ismaéliens. Il existe aussi une différence entre l'islam traditionnel afghan et les nouvelles formes fondamentalistes de l'islam apparues dans les années 1970.

Il est important de comprendre que le relatif isolement de l'Afghanistan l'a longtemps éloigné de la tourmente religieuse et politique issue des réformismes musulmans. La religion est un élément central de la vie de l'ensemble des Afghans, mis à part une infime portion de la population. Selon Ahmad Rashid, auteur de *L'Ombre des Taliban*, même les ministres des gouvernements communistes des années 1980 effectuaient leurs prières quotidiennes, interrompant pour cela le Conseil des ministres. Le peuple afghan est imprégné de sacré, la croyance est naturelle, jamais remise en question.

L'islam traditionnel afghan

L'islam traditionnel tel qu'il est pratiqué depuis des siècles en Afghanistan est l'islam sunnite de rite hanafite (le hanafisme est l'une des quatre grandes écoles juridiques islamiques ; les autres sont le malikisme, le chaféisme et le hanbalisme). L'islam hanafite est considéré comme l'école la plus libérale. En Afghanistan, il s'est révélé être parfaitement adapté aux structures sociales tribales : absence de hiérarchie et décentralisation. Historiquement, les ulémas afghans sont peu intervenus dans le domaine politique. Leur rôle se cantonnait essentiellement à s'assurer que l'État ne prenait pas de disposition heurtant les principes fondamentaux de l'islam. Il y eut parfois des oppositions fortes, comme lorsque le roi afghan Zaher Chah décréta le dévoilement des femmes en 1959. Mais mis à part des appels au Djihad contre les étrangers (avant tout contre les Britanniques au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle) ou la confirmation de la légitimité religieuse d'un nouveau souverain, les ulémas se cantonnaient à un rôle strictement religieux. Certes, ils constituaient un groupe influent, doté d'une identité commune et d'intérêts collectifs, ils possédaient des sources de revenus non négligeables et occupaient certains postes importants dans l'Administration. Mais ils n'avaient aucune prétention à exercer un rôle politique direct, ce qui constitue une grande différence avec les courants de pensée fondamentalistes.

Une partie des ulémas s'est formée dans les centres religieux indiens, avant tout à Deoband. La pensée deobandi constituera aussi, sous une forme extrême, la base idéologique du mouvement taliban.

L'Afghanistan est aussi une terre où le soufisme s'est beaucoup développé. Trois grands ordres y sont traditionnellement présents : la Naqchabandiyya, la Qaderiyya et la Cheshtiyya.

L'ENJEU AFGHAN

Le chiïsme duodécimain est principalement pratiqué par la minorité ethnique des Hazaras, ainsi que par quelques communautés tadjiks. Il existe aussi des chiïtes ismaéliens qui ont toujours été en délicatesse avec le pouvoir central de Kaboul. Les Pashtouns, maîtres historiques de l'Afghanistan, sont de farouches défenseurs de l'orthodoxie sunnite.

La montée en puissance du fondamentalisme musulman (années soixante-dix)

Les idées fondamentalistes parviennent en Afghanistan au début des années 1970, par contagion de la montée de l'islamisme politique au Pakistan, et séduisent surtout les milieux étudiants issus des classes moyennes qui se sentent bloqués dans leur ascension sociale par les élites traditionnelles. D'autres étudiants se tourneront vers le communisme pour des raisons similaires. Le fondamentalisme musulman est un puissant mouvement de réflexion dont l'origine remonte au XIX^e siècle, avec de grandes figures comme Jamal-ad-din al-Afghani, Mohammad Abduh et Rachid Rida. La pensée centrale de ce mouvement se fonde sur la constatation du décrochage du monde musulman face au dynamisme de l'Occident. L'une des réponses apportées pour que l'islam redevienne un moteur du monde moderne est alors de revenir à un islam purifié des scories de l'histoire, et donc de revenir à la pratique de la première communauté musulmane, celle de Médine et des ancêtres (salaf, d'où le terme salafiste pour désigner ce courant).

Les fondamentalistes afghans sont surtout influencés par la doctrine des Frères musulmans et du Pakistanais Maudoudi. Plus politique que théologique, la doctrine fondamentaliste diffuse un message simple, complet, reposant sur la réalisation de la société musulmane parfaite dictée par la charia, la loi coranique, mais intégrant des éléments issus de l'Occident comme la science moderne (prise uniquement pour des raisons fonctionnelles, techniques).

Une introduction géopolitique

Les principaux chefs de file du fondamentalisme afghan sont Hekmatyar et Rabbani, qui se réfugient au Pakistan face aux menaces du prince Daoud (président de la République afghane de 1973 à 1978). Ils y établissent des bases arrière pour diffuser leur doctrine, ce qui constituera pour eux un avantage décisif sur les autres mouvements de résistance pendant la guerre contre les Soviétiques.

Cet islam fondamentaliste, légèrement différent de l'islam des Taliban, anime encore une partie de l'insurrection actuelle contre le gouvernement Karzaï et les Occidentaux.

L'islam des Taliban

Le substrat idéologique des Taliban diverge quelque peu du fondamentalisme des années 1970, même si les deux courants partagent de nombreuses similitudes. Ce substrat est une forme extrême, voire pervertie, de la mouvance deobandi⁷. Suite à l'invasion soviétique de 1979, des millions d'Afghans ont fui leur pays pour les États voisins, dont le Pakistan. Les Pashtouns afghans se sont naturellement installés dans les zones pashtounes pakistanaises, dans des camps de réfugiés. C'est dans ces camps de réfugiés que de jeunes Afghans entrent en contact avec le deobandisme, *via* les centaines de madrasas (écoles coraniques) implantées par le Jamiat Ulema Islami (JUI), un parti religieux pakistanais fondé au début des années 1960 par des religieux formés à l'école deobandi. L'une des madrasas ouverte par une faction dissidente du JUI, la madrasa Dar ul-Ulum Haqqania, forme une grande partie de la future direction talibane (le mollah Omar n'a cependant jamais étudié au Pakistan).

Les madrasas du JUI proposent gratuitement aux jeunes des camps de réfugiés un toit, un couvert, un enseignement religieux et militaire. Ces jeunes constitueront la base du mouvement

⁷ Le deobandisme, né au XIX^e siècle dans la ville indienne de Deoband (Uttar Pradesh), est un mouvement réformiste dont l'objectif est de concilier la religion musulmane avec le monde contemporain.

LA CHUTE DES TALIBAN ET LE NOUVEL AFGHANISTAN

Alors que la mort du commandant Massoud le 9 septembre 2001 pouvait faire espérer aux Taliban un écroulement du Front uni et une conquête totale du territoire afghan, les suites des attentats du 11 septembre sont fatales à l'émirat islamique. Les États-Unis entament leurs opérations aériennes contre les Taliban en octobre 2001, tandis que le Front uni commence une offensive terrestre.

Les Taliban en déroute se replient vers l'est et la frontière pakistanaise, bien que nombreux soient ceux qui rentrent simplement dans leur foyer. En décembre 2001, une conférence internationale qui réunit les chefs moudjahidin et des membres de la diaspora afghane est organisée à Bonn sous les auspices de la communauté internationale. La conférence fonde une autorité intérimaire afghane dont la direction est confiée au Pashtoun Hamid Karzaï. La communauté internationale s'implique financièrement, politiquement, humanitairement et militairement pour stabiliser le pays (création de la Force internationale d'assistance à la sécurité par le Conseil de sécurité de l'ONU en décembre 2001). Une assemblée tribale nationale (Loya Jirga) est réunie en 2002 puis en 2003 pour la préparation de l'avenir politique du pays. Une Constitution est ratifiée en janvier 2004, tandis que Karzaï est élu président en octobre 2004.

LES TENDANCES HISTORIQUES LOURDES

LA FAIBLESSE DE L'ÉTAT

L'État afghan est une construction relativement récente. Le premier État afghan est fondé en 1747 par les Pashtouns Dur-rani. Construit par et pour une ethnie, cet État souffre d'un double déficit de légitimité. D'une part, il est suspect aux yeux

L'ENJEU AFGHAN

des non-Pashtouns, qui l'identifient à un moyen de domination étranger. D'autre part, l'État est confronté aux forces centrifuges incarnées principalement par les tribus pashtounes et autres. Ces forces centrifuges traditionnelles s'opposent au modernisme imposé par l'État central au début du XX^e siècle, tandis que les non-Pashtouns se méfient grandement des tentatives de « pash-tounisation » de la population afghane. La base de soutien de l'État est en conséquence particulièrement étroite. L'État central fut toutefois une réalité acceptée lorsqu'il ne s'ingérait pas dans les affaires internes des tribus ou des ethnies méfiantes.

UNE HISTOIRE INSTITUTIONNELLE PARTICULIÈREMENT CHAOTIQUE

La faiblesse de l'État, la diversité des ethnies, des cultures, des religions, la force des tribus ont favorisé une histoire politique très mouvementée. L'Afghanistan n'a connu que de brèves périodes de stabilité, qui furent de toute façon précaires. On peut citer à titre d'exemple les règnes d'Abdur Rahman Khan et d'Habibullah Khan. Ces derniers limitaient leurs interventions auprès des tribus, sauf lorsque celles-ci compromettaient la stabilité générale de l'Afghanistan, auquel cas les rois d'Afghanistan faisaient appel à l'armée pour mater les auteurs de troubles.

DE FORTES TENSIONS ENTRE LES DIFFÉRENTES ETHNIES

L'histoire politique de l'Afghanistan est aussi celle de tensions entre ethnies, même s'il convient de ne pas lire cette histoire uniquement sous cet angle. Les tensions ethniques concernent essentiellement les Pashtouns, les Tadjiks et les Hazaras. Collectivement, ils ne représentent pas moins de 80 % de la population afghane. Pashtouns et Tadjiks se disputent la primauté politique, alors que les Hazaras souffrent surtout de l'hostilité dont ils sont l'objet de la part du reste de la population. En outre, les tensions

Une introduction géopolitique

au sein même d'une ethnie ont aussi leur importance, illustrées par les conflits entre Pashtouns Ghilzai et Pashtouns Durrani.

L'ABSENCE DE RÉEL SENTIMENT D'APPARTENANCE NATIONAL

L'État afghan n'est pas parvenu à faire émerger une conscience nationale propre à l'Afghanistan, même si un sentiment patriotique a pu animer certaines élites occidentalisées. D'une part, le nationalisme est une idée étrangère à la majorité des Afghans, qui s'identifient davantage à l'islam, à leur ethnie, à leur tribu ou à leur lieu de résidence. D'autre part, les élites pashtounes ont tenté de faire coïncider nationalisme pashtoun et nationalisme afghan, mais les non-Pashtouns se sont opposés à cette tentative. Enfin, les tendances centrifuges des tribus ainsi que le fait que la majorité des peuples afghans soient transfrontaliers empêchent la construction d'une identité nationale propre.

LES CONVOITISES EXTÉRIEURES

Comme nous le verrons plus en détail, l'Afghanistan, de par sa situation géographique, a toujours attiré les convoitises de ses voisins comme celles des grandes puissances mondiales. Ces convoitises ne sont pas motivées par la richesse ou le sous-sol afghans (même si les nouvelles découvertes d'importants gisements de cuivre et de fer entrent maintenant en ligne de compte), mais par des considérations d'ordre stratégique et politique. Pays rebelle et instable, il est craint par ses voisins. Pays pivot entre le Moyen-Orient, l'Asie centrale et le sous-continent indien, il occupe une place de premier choix dans les luttes d'influence mondiales.

Une introduction géopolitique

ainsi que sa faiblesse politique intrinsèque (compte tenu des clivages ethniques et culturels) qui expliquent largement qu'il ne soit resté que sujet.

LE PAKISTAN, UN ENCOMBRANT VOISIN

Le Pakistan est certainement la puissance voisine qui a le plus interféré dans les affaires afghanes durant ces deux dernières décennies. L'intérêt manifesté par Islamabad pour l'Afghanistan est motivé par de multiples considérations.

Des considérations d'ordre géostratégique tout d'abord. Obsédé par la menace que représente le frère ennemi indien, le Pakistan a toujours recherché une profondeur stratégique qui lui fait défaut en cas de conflit conventionnel avec l'Inde. Il s'agit donc de s'assurer que le régime de Kaboul lui est favorable, voire soumis, d'où le développement d'une stratégie d'influence par le biais des populations pashtounes, également présentes au Pakistan. Durant la guerre contre les Soviétiques, le Pakistan a servi de base arrière aux moudjahidin. Les puissants services de renseignement militaires pakistanais, l'ISI, ont armé, entraîné et encadré les combattants afghans tout en privilégiant certains mouvements insurrectionnels, de préférence pashtouns. C'est ainsi que le Hezb-i Eslami de Hekmatyar a eu la préférence de l'ISI à la fin du conflit. Jusqu'en 1994, les Pakistanais l'ont assisté, avant de se reporter sur les Taliban qui paraissaient plus à même de remporter la guerre civile. Islamabad fut l'une des seules capitales à reconnaître le régime taliban, avec Riyad, Abou Dhabi et Achgabat. La chute des Taliban en novembre 2001 a conduit le Pakistan à jouer un jeu très trouble dans la « guerre contre la terreur » lancée par George W. Bush. Officiellement allié des États-Unis, le Pakistan a poursuivi sa lutte pour conserver son influence en Afghanistan. De forts soupçons pèsent sur un soutien discret apporté par l'ISI aux insurgés actuels. De plus, l'influence croissante de l'Inde en Afghanistan est très mal perçue à Islamabad. Il est presque certain que les services

L'ENJEU AFGHAN

pakistanaïens sont derrière l'attentat suicide du 8 juillet 2008 contre l'ambassade indienne à Kaboul (cinquante-huit morts). Bien entendu, les Occidentaux s'inquiètent du double jeu pakistanaïens. Ils considèrent maintenant le Pakistan comme l'une des clés du conflit actuel, ce qui est confirmé par la stratégie « AfPak » (pour AFghanistan/PAKistan) de l'Administration américaine.

Ensuite, l'importance du facteur ethnique ne doit pas non plus être sous-estimée. Rappelons que la majorité des Pashtouns vivent au Pakistan, de l'autre côté de la Ligne Durand, frontière d'ailleurs poreuse et régulièrement remise en cause tant par Kaboul que par Islamabad. L'objectif immédiat du Pakistan est de favoriser un Afghanistan dominé par les Pashtouns, réputés moins hostiles aux intérêts pakistanaïens. Toutefois, cette stratégie s'est révélée être un mauvais calcul. Les Pashtouns des zones tribales pakistanaïennes, les Pathans, se sont ainsi révoltés en 2007 contre l'État central qui s'ingérait trop dans leurs affaires internes.

Enfin, l'influence pakistanaïenne en Afghanistan s'explique par des considérations d'ordre économique. L'Afghanistan représente la principale voie terrestre vers l'Asie centrale, et est donc vital pour les flux commerciaux pakistanaïens en direction de cette région. Ceci a été confirmé au début des années 1990, alors que le sud de l'Afghanistan était divisé en de multiples fiefs. Les routes étaient barrées par de nombreux péages lorsqu'elles n'étaient pas tout simplement infestées de bandits. La « mafia » des conducteurs routiers pakistanaïens excédés par les rackets et les violences a apporté son soutien financier au mouvement taliban naissant, capable de rétablir la sécurité.

Depuis la guerre contre les Soviétiques, qui a été l'un des vecteurs favorisant la présence pakistanaïenne en Afghanistan, Islamabad tend à considérer son voisin comme étant dans sa zone d'influence naturelle. Bien entendu, les Afghans ne sont pas tous favorables à cette politique, considérée comme une ingérence étrangère inacceptable. Les tensions entre les deux pays sont palpables, et ont même entraîné un petit conflit local en mai 2007. Le président Hamid Karzaï dénonce régulièrement

Une introduction géopolitique

les ingérences du Pakistan dans les affaires intérieures afghanes. Il n'est pas exclu qu'une forme de nationalisme afghan minimale se constitue sur la base du rejet de l'influence pakistanaise.

L'IRAN, EN QUÊTE D'INFLUENCE

Deuxième voisin de taille de l'Afghanistan, l'Iran a lui aussi des intérêts particuliers dans le pays. L'Ouest de l'Afghanistan a été jusqu'au XVIII^e siècle une terre iranienne (jusqu'au XIX^e pour la région de Hérat). L'Iran n'a ensuite été que peu intéressé par l'Afghanistan. En 1979, alors que la révolution islamique venait de renverser le shah Mohammad Reza Pahlavi, l'ayatollah Khomeiny n'a condamné que verbalement l'intervention militaire soviétique. Pour les Iraniens, l'Afghanistan est d'abord une terre hostile, montagnaise, peuplée d'êtres à peine civilisés. Lorsque l'invasion soviétique a poussé de nombreux Afghans à venir s'installer dans des camps de réfugiés en Iran (un à deux millions), cette impression de quasi barbarie n'a fait que se renforcer. Les réfugiés afghans ont constitué une main-d'œuvre bon marché dans l'agriculture et le bâtiment, mais dans l'ensemble la population iranienne a toujours manifesté une certaine distance, voire un certain dégoût, envers eux.

L'intérêt de l'Iran pour l'Afghanistan est réapparu dans les années 1990, lors de la conquête talibane. Le mouvement taliban a toujours été perçu comme une menace pour l'Iran. L'un des fondements idéologiques des Taliban est leur extrémisme sunnite, qui tend à considérer les chiïtes comme des hérétiques et des apostats. Ceci n'a pu que froisser un État semi-théocratique qui fonde sa légitimité sur le chiïsme révolutionnaire. Les persécutions contre les Hazaras chiïtes ont ému les responsables religieux iraniens. Les tensions entre l'Iran et le régime taliban ont culminé en 1998, lorsque onze diplomates iraniens, accusés d'être des espions par les Taliban, ont été exécutés. Téhéran a réagi en menaçant militairement l'Afghanistan et a massé 70 000 hommes à la frontière. L'affrontement a été évité suite à de

QU'EST-CE QU'UN TALIBAN ?

Il pourrait alors être nécessaire d'adopter une démarche historique pour apprécier l'identité, ou les identités, des ennemis actuels, en prenant pour origine le milieu des années 1990. C'est à cette période-là qu'est apparu le mouvement taliban, mouvement qui a souvent été mal compris et volontiers dénaturé.

À la fin de l'année 1994, les Taliban font, assez brutalement, leur apparition sur la scène afghane. Cette dernière est alors caractérisée par un immense chaos dû aux affrontements perpétuels que les factions moudjahidin se livrent depuis 1992 et la chute du gouvernement communiste de Najibullah. Le pays est livré aux seigneurs de guerre³ : Rabbani et les Tadjiks du commandant Massoud dominant Kaboul et le Nord-Est de l'Afghanistan ; le Nord est entre les mains de l'Ouzbek Rachid Dostom ; la région d'Hérat est dirigée d'une main de fer par Ismaël Khan ; le Hazarajat est gouverné par Mazari ; le Sud et l'Est de Kaboul sont dominés par Hekmatyar. Les provinces pashtounes de l'Est, longeant la frontière avec le Pakistan, sont gouvernées par des *shura*⁴ indépendantes de moudjahidin, dont le siège est à Jalalabad. Enfin, le Sud, dont la province de Kandahar, n'a aucune unité ; il est divisé en plusieurs dizaines de petits fiefs dirigés par d'anciens moudjahidin devenus guère plus que des bandits. Les routes sont coupées par de nombreux barrages, les paysans sont soumis à des exactions multiples, les voyageurs sont attaqués par des bandits de grand chemin plus ou moins liés à tel ou tel seigneur. L'insécurité, l'arbitraire et le désordre règnent, l'État afghan n'est qu'une fiction, incapable d'assumer son rôle.

Le mouvement taliban naît d'une réaction contre cette situation dramatique. L'instigateur du mouvement est le mollah Omar, obscur professeur de théologie d'un village reculé mais

³ Principales factions et principaux groupes à la veille de l'émergence du mouvement taliban.

⁴ Conseils consultatifs traditionnels.

L'ENJEU AFGHAN

qui se décide à agir. Il est rapidement rejoint par d'autres mollahs, par des étudiants et par quelques moudjahidin revenus du front déçus par les querelles entre les factions. Tous ces éléments constituent alors une milice pour lutter contre le banditisme et ramener l'ordre. La plupart des combattants talibans sont de jeunes Afghans qui ont étudié la religion dans les madrasas des camps de réfugiés qui ont fleuri au Pakistan pendant l'occupation soviétique. Ce ne sont pas, dans leur très grande majorité, des combattants aguerris. Par ailleurs, ce sont tous des Pashtouns.

Le mouvement connaît une croissance fulgurante. Les Taliban s'emparent de Kandahar, qui devient le centre du pouvoir taliban jusqu'en 2001, dès novembre 1994. En quelques années, ils conquièrent la quasi totalité du pays. Après la chute de Kaboul en 1996, seul le Nord échappe aux Taliban. En 2000, les opposants aux Taliban sont cantonnés dans la région du Panjshir, sous l'énergique commandement de Massoud. Qu'est-ce qui a expliqué ce succès incroyable ?

Ce succès est largement dû à la capacité des Taliban à ramener la paix, à désarmer les populations et à rétablir les routes de communication. Le Taliban est accueilli en libérateur dans toutes les provinces où les Pashtouns sont majoritaires. Certes, nombreux sont ceux qui se sont opposés à leur vision de l'islam, un islam extrêmement rugueux, austère et intolérant à toute autre forme de pratique religieuse. Son programme : l'application stricte de la charia. En zone non pashtoune, la domination talibane est très durement ressentie, assimilée à une occupation militaire étrangère. Les Hazaras, en tant que chiïtes et donc considérés comme apostats, souffrent particulièrement de la férule talibane. Les Taliban sont donc loin d'être populaires, mais tout du moins ont-ils ramené une certaine stabilité, qui a séduit y compris dans certaines chancelleries occidentales. La stabilité permet en effet d'envisager la construction d'un oléoduc à travers l'Afghanistan, tâche impossible tant que le pays était livré au chaos.

CHAPITRE III

CATÉCHISME INSURRECTIONNEL

AFGHAN

Compte tenu de la diversité qui caractérise les insurgés, comme nous l'avons vu, la « grande stratégie » (objectifs stratégiques poursuivis) est donc plurielle. Cette diversité se ressent en premier lieu sur les objectifs à moyen terme. Elle est moins évidente sur les objectifs à court terme.

LES BUTS DE GUERRE À COURT ET MOYEN TERME

OBJECTIF À COURT TERME : CONQUÉRIR LE POUVOIR

L'objectif des insurgés est de prendre le pouvoir en Afghanistan. Pour les éléments issus du mouvement taliban des années 1990, il s'agit même de reconquérir un pouvoir acquis de haute lutte mais perdu suite à l'intervention occidentale en octobre 2001. La conquête du pouvoir se concrétiserait par l'atteinte de deux objectifs : la prise de Kaboul et la chute du gouvernement Karzaï.

Pour y parvenir, les insurgés sont parfaitement conscients que deux conditions préliminaires doivent être remplies : le départ

L'ENJEU AFGHAN

des troupes occidentales et le soutien des populations. Ce sont les deux axes essentiels de la stratégie des insurgés.

Il est important de signaler ici que cet objectif est celui des insurgés afghans. Il existe en effet une vraie divergence de stratégie à court terme entre les insurgés afghans et les insurgés du Pakistan. Ces derniers veulent donner la priorité à la chute du Pakistan. Le TTP (*Tebrik-i Taliban Pakistan*, Mouvement des Taliban pakistanais) de Mehsud est assurément dans cette configuration. Les insurgés afghans ne sont pas de cet avis et veulent d'abord conquérir l'Afghanistan. Cette divergence fut d'ailleurs la cause de graves tensions entre le mollah Omar et Haqqani d'un côté, et Mehsud de l'autre.

OBJECTIF À MOYEN TERME : VERS LE DJIHAD MONDIAL ?

Il n'y a pas de certitude sur les objectifs à moyen et à long terme de l'insurrection. Les spécialistes sont d'ailleurs divisés sur la question. Pour certains, comme Antonio Giustozzi, l'Afghanistan n'est que la première étape vers un Djihad mondial, ce qui constituerait la différence fondamentale entre les Taliban des années 1990 et l'insurrection actuelle. Giustozzi fonde cette analyse sur des déclarations de commandants et responsables talibans, notamment pakistanais. En août 2008, un porte-parole des Taliban pakistanais du TTP, le Maulvi Omar, a été interviewé. Il a déclaré qu'à la suite à la conquête du Pakistan, les Taliban partiraient à la conquête du monde. Notons que cette vision est bien celle d'un Taliban pakistanais, pour lequel le Pakistan est la cible prioritaire. Cette vision est partagée par une fraction au moins de l'insurrection afghane. Assurés d'une base arrière, les Taliban doivent ensuite se lancer à l'assaut du monde, en commençant par le Pakistan, perçu comme un État faible et instable, ce que les dernières années semblent d'ailleurs confirmer. Une fois les Taliban maîtres de deux États (dont l'un doté de l'arme nucléaire), ils pourront étendre leur

UNE STRATÉGIE FONDÉE SUR LA GUERRE INSURRECTIONNELLE

La supériorité militaire conventionnelle des Occidentaux en Afghanistan a obligé leur adversaire à mener une lutte de type insurrectionnel dont il convient de cerner la nature avant d'en étudier les caractéristiques et les principes d'action.

Le terme d'insurrection est couramment employé pour désigner des situations très hétérogènes. Il tend, dans l'usage qui en est fait, à décrire soit la nature d'une forme d'organisation politique et son mode d'action militaire, soit l'une ou l'autre sans distinction. Il en découle qu'il est souvent utilisé comme synonyme des termes guérilla, guerre révolutionnaire, ou encore rébellion, qui correspondent pourtant à des réalités très différentes et qui sous-entendent parfois des partis pris idéologiques. Ainsi, durant l'entre-deux-guerres, les Soviétiques ou les Américains désignent les insurrections indépendantistes sous l'appellation de « *banditisme* »¹, afin de stigmatiser l'opposition politique en la plaçant au rang de vulgaire délinquant de droit commun. L'OTAN et les États-Unis ont d'ailleurs parfois cette même tendance lorsqu'ils qualifient l'ennemi afghan de « terroriste », à l'instar des Russes pour définir l'insurgé tchéchène.

La lexicographie définit l'insurrection comme « *un mouvement massif de révolte* »², un soulèvement « *contre un pouvoir politique établi en recourant à la violence armée* »³. L'insurrection a donc un caractère résolument politique et populaire. Il n'est pas nécessaire pour autant qu'elle soit la révolution d'une population tout entière, mais plus simplement qu'elle puisse s'appuyer

¹ La stigmatisation de l'adversaire n'est cependant pas propre aux Soviétiques. Par exemple, la France napoléonienne avait, elle aussi, recours au terme de « *brigands* » pour désigner des insurgés espagnols.

² *Le Nouveau Petit Robert*.

³ Portail lexical du CNRS, Centre national des ressources textuelles et Lexicales.

tiel de la police judiciaire. Cette distinction n'est cependant pas toujours aussi aisée : doit-on considérer l'engin explosif improvisé placé aux abords d'une patrouille de la FIAS comme une action de harcèlement, et, dans ce cas, se rapportant à la guérilla, ou bien comme un simple attentat relevant du terrorisme ? Il ne s'agit pas d'une simple question théorique, car sa réponse influe directement sur l'orientation à donner à la stratégie contre-insurrectionnelle. C'est bien là l'une des clefs du débat entre Américains et Européens sur la formation de la Police nationale afghane, qui oscille entre force paramilitaire de contre-guérilla et police judiciaire.

L'insurrection moderne peut ainsi être définie comme un mouvement politique menant une guerre totale contre une autorité qu'il conteste au nom d'une idéologie, en contrôlant progressivement la population et recourant à la guérilla et au terrorisme.

Le présent effort de définition permet d'appréhender la nature profondément politique de l'insurrection. Au-delà des querelles lexicales et conceptuelles, c'est bien mettre en exergue que, dès lors que l'adversaire ne pose pas de frontière entre le politique et le militaire, dès lors qu'il mène une guerre totale, la réponse à lui opposer ne saurait être exclusivement militaire ni même uniquement civilo-militaire.

CARACTÉRISTIQUE N° 1 : FAIBLESSE MILITAIRE DE L'INSURRECTION

« *Initialement, la minorité révolutionnaire est l'image même de la faiblesse en face d'un appareil gouvernemental qui apparaît, par comparaison, formidable.* »¹¹ La supériorité militaire des Occidentaux et des forces de sécurité afghanes (Armée nationale afghane – ANA, et Police nationale afghane – PNA) sur les insurgés est incontestable. Cette supériorité est vérifiable à la fois en termes d'effectifs, de moyens et de technologies.

¹¹ Ximenès, *op. cit.*

L'ENJEU AFGHAN

démunis. Au sol, les soldats de la coalition possèdent des moyens blindés et une puissance de feu sans commune mesure avec ceux dont disposent les insurgés. Les soldats de l'ANA sont aussi mieux équipés que les insurgés : chars d'assaut, transports de troupes blindés, Humvees américains par milliers.

Quant à l'infériorité technologique des insurgés, elle est incontestable, elle aussi. Certes, l'insurrection innove : téléphones satellites, IED de plus en plus perfectionnés, ordinateurs portables... Mais ce n'est rien face aux technologies occidentales déployées, dont les bombes à guidage laser, les satellites d'observation, les avions de combat de dernière génération, les drones truffés de capteurs électroniques, pour ne citer que quelques exemples.

Cette supériorité militaire écrasante devrait assurer la victoire de la coalition internationale, ou alors les moyens déployés ne sont pas adaptés. Sur ce dernier point, il est clair que la rusticité du combattant insurgé est dans bien des cas un avantage pour ce dernier, alors que le lourd et encombrant équipement du fantassin occidental le paralyse plus qu'il ne l'aide dans sa mission.

La principale conséquence de l'infériorité militaire des insurgés est que ceux-ci sont obligés d'adopter une approche non conventionnelle de la guerre, afin de pallier ces faiblesses, en usant de la guérilla et du terrorisme.

CARACTÉRISTIQUE N° 2 : NON-RESPECT DES RÈGLES INTERNATIONALES EN VIGUEUR

L'organisation insurrectionnelle « *doit être capable de passer rapidement, si les circonstances le demandent, de l'illégalité à la légalité et inversement, de combiner judicieusement les méthodes légales, semi-légales et illégales* »¹³. En effet, la nature même de l'insurrection la rend imperméable au droit des conflits armés qui reste celui des acteurs qui s'imposent une restriction dans la conduite de la guerre.

¹³ Hô Chi Minh, *Le Travail militaire parmi les paysans*, Maspero, 1970. Cité dans l'ouvrage de Gérard Chaliand, *Les Guerres irrégulières*, Folio, Gallimard, avril 2008.

Catéchisme insurrectionnel afghan

Les insurgés afghans ne dérogent pas à cette caractéristique, ces normes étant perçues comme étrangères. En effet, les insurgés ne reconnaissent pas le droit international, directement issu des normes occidentales, donc mécréantes et illégitimes. Les seules lois qu'ils reconnaissent sont en premier lieu la loi divine, suivie des coutumes locales dont le *Pashtunwali* est la plus célèbre expression. Là où le droit de la guerre distingue civils et militaires, la loi musulmane telle que pratiquée par les insurgés ne reconnaît que celle de combattants et non-combattants. La différence, subtile, est pourtant capitale. Un combattant ennemi est défini comme une personne qui participe à l'effort de guerre de l'adversaire. Un civil afghan qui paie ses impôts participe au financement du gouvernement honni de Karzaï et devient donc une cible légitime. Celui qui coopère avec les forces de la coalition internationale, qu'il soit afghan ou membre d'une ONG occidentale est aussi identifié comme ennemi.

Par le non-respect des règles internationales, les insurgés privilégient l'efficacité et l'impact psychologique, notamment afin de pallier leurs faiblesses militaires. Ceci se concrétise par exemple par des pratiques terroristes (attentats suicides, IED), des enlèvements, des exécutions sommaires ou la participation au trafic de drogue.

CARACTÉRISTIQUE N° 3 : LE TEMPS JOUE EN FAVEUR DE L'INSURRECTION

Les insurgés sont persuadés que le temps joue en leur faveur. Leur mouvement se renforce et s'étend, les opinions publiques occidentales se lassent suite à des pertes humaines minimales. Une partie de la population afghane considère d'ailleurs la victoire des insurgés comme acquise. Certains responsables politiques et militaires occidentaux, ainsi que des journalistes et intellectuels, n'en pensent pas moins. Le facteur temps est donc capital et est devenu un enjeu. Il faut convenir toutefois que la perception du temps en Occident est différente de celle

Catéchisme insurrectionnel afghan

l'insurrection. Paul Richards, officier de la Gendarmerie royale du Canada, affirme dans un article publié en 2007 : « *Les Taliban prélèvent des impôts sur la production et la vente d'opium, ainsi que sur la production d'héroïne en laboratoire, et tirent profit de la production de stupéfiants et de leur vente dans les bazars de drogue de la région. Les narcotrafiquants ont non seulement établi leur commerce dans les régions assujetties aux Taliban, mais ils approvisionnent aussi les Taliban en argent, en renseignements, en armes, en munitions et en moyens de transport au besoin.* »

Il semble donc que l'insurrection aille chercher l'argent là où il se trouve, et en Afghanistan, l'un des États les plus pauvres de la planète, seuls le pavot et l'opium constituent une réelle source de financement. Paul Richards estime en outre que 70 % de la production d'opium provient des régions sous influence de l'insurrection, essentiellement dans le Sud du pays.

Les enlèvements

Les enlèvements constitueraient, selon Antonio Giustozzi, la deuxième source de financement des insurgés après le trafic de drogue. Les cibles favorites sont les étrangers : personnels d'ONG, travailleurs civils ou consultants. Leur « valeur marchande » est plus élevée que celle des locaux et ils sont un moyen de pression supplémentaire sur les gouvernements. Toutefois, les Afghans eux-mêmes ne sont pas à l'abri d'un enlèvement.

Les étrangers se négocient en dizaines ou centaines de milliers de dollars, parfois plus. Il est difficile de fournir le montant des rançons, tant le sujet de leur propre réalité est sensible. Quelques chiffres sont disponibles, bien qu'il convienne de les appréhender avec précaution. L'ingénieur allemand Norbert W., enlevé le 28 juin 2007, aurait été libéré suite au paiement d'une rançon de 40 000 dollars. La rançon d'un autre ingénieur allemand, Rudolf Blechschmidt, enlevé le 18 juillet 2007, se serait élevée à 600 000 dollars. Les 23 missionnaires sud-coréens enlevés en juillet 2007 auraient, selon les insurgés, été libérés

Catéchisme insurrectionnel afghan

Bien entendu, ces mouvements doivent être furtifs pour éviter les moyens de détection de la coalition et des forces afghanes (drones, avions, patrouilles, renseignements, check-points). Cette furtivité peut être acquise par des déplacements de nuit, le fractionnement en petits groupes discrets ou encore le camouflage (se fondre dans la masse de la population, dissimuler des armes).

PRINCIPE D'ACTION N° 7 : CONSERVER TOUJOURS L'INITIATIVE

L'insurrection s'efforce de conserver l'initiative dans la guerre, afin de marquer le tempo des affrontements, imposer à l'adversaire son rythme en le condamnant à réagir plutôt qu'à agir. En effet, « *la clef de la victoire des unités de guérilla est de garder l'initiative, d'attaquer des points déterminés au moment de leur choix et d'éviter les combats quand les chances leur sont défavorables. Si elles peuvent maintenir leur offensive de cette façon, leur force et leur moral s'améliorent automatiquement jusqu'à la victoire.* »³²

Grâce à ses techniques de lutte, embuscades, raids et attentats, l'insurrection dispose le plus souvent de l'élément de surprise. Ne se dévoilant que lorsque le calendrier leur est favorable, les insurgés imposent leur rythme de combat. À ce titre, l'attente par les forces de sécurisation et de stabilisation, à chaque printemps, de l'offensive insurgée les cantonne *de facto* dans une position réactive. Même si les stratèges de l'OTAN savent que cette offensive annuelle va avoir lieu, ils ne sont pour autant pas en mesure de l'empêcher.

L'agressivité des insurgés depuis 2006 en Afghanistan a eu pour conséquence directe d'obliger l'OTAN et les Américains à revoir leur stratégie. Le général McChrystal reconnaît que « *les Taliban agissent au-delà de leurs bastions traditionnels du Sud de l'Afghanistan et qu'ils menacent les zones autrefois*

³² Robert Thompson, *op. cit.*

L'ENJEU AFGHAN

stables du Nord et de l'Ouest »³³ et d'ajouter que l'objectif à court terme est d'« arrêter leur élan, mettre fin à leur initiative »³⁴. Les offensives majeures, que poursuit tout de même le commandement de la FIAS et de la coalition depuis l'été 2009, visent justement à regagner l'initiative militaire, ou du moins à s'assurer l'arrêt de l'extension de la guérilla sur le terrain. Si le haut commandement américain avait en effet annoncé en juin 2009 qu'il entendait se concentrer sur la protection de la population, il a été dans l'obligation de réagir à la vivacité de l'insurrection afghane et de conduire ainsi des opérations d'envergure dont on sait que l'efficacité reste très limitée. L'ennemi n'est jamais attaqué par surprise grâce au renseignement qu'il tire de sa connivence avec une partie de la population. L'échec sur le moyen et long terme de ses opérations tient aussi au manque d'effectifs pour tenir véritablement le terrain et espérer boucler la zone de façon étanche. Même si le bilan à chaud paraît positif (quelques insurgés tués ou arrêtés, caches d'armes découvertes), l'insurrection reprend à chaque fois possession des régions concernées dans les semaines ou les mois qui suivent ces opérations dites de grande envergure.

PRINCIPE D'ACTION N° 8 : RETOURNER L'OPINION PUBLIQUE INTERNATIONALE

Ce principe est relativement récent et c'est très probablement l'effet majeur, ou centre de gravité³⁵, de la stratégie choisie par l'insurrection, c'est-à-dire la réalisation d'un effet sur

³³ Yochi J. Dreazen et Peter Spiegel, « Taliban Now Winning », *The Wall Street Journal*, 10 août 2009.

³⁴ *Ibidem*.

³⁵ On retiendra la thèse américaine du lieutenant-colonel Antulio Echevarria pour qui l'effet majeur et le centre de gravité ne font qu'un. Voir à ce sujet l'article du général Jean-Pierre Gambotti, « De l'unification des concepts : le centre de gravité et l'effet majeur, une contribution américaine », revue *Héraclès*, n° 24, novembre-décembre 2007.

Catéchisme insurrectionnel afghan

L'armement collectif est, toute proportion gardée, léger, car il doit être aisément transportable par des hommes à pied. Il s'agit pour l'essentiel de canons sans recul SPG-9, de mitrailleuses légères ou moyennes, de lance-roquettes de 107 mm et de mortiers de 120 mm.

L'insurgé s'encombre rarement d'un armement défensif. Les casques sont quasi inconnus, les gilets pare-balles peu courants. Encore une fois, il s'agit de conserver sa mobilité, essentielle dans une guérilla où le combattant doit être à même de se retirer rapidement de la zone de combat, puis de disparaître dans la nature.

Bien entendu, l'insurgé ne porte pas d'uniforme. Il combat avec ses vêtements de la vie quotidienne, ce qui accroît sa capacité à se fondre dans les populations locales.

Toujours dans un souci d'allègement et de mobilité, l'insurgé évite de s'alourdir avec des munitions et du ravitaillement. Il n'emporte que le strict nécessaire pour deux ou trois jours d'autonomie.

Attentats suicides et IED

Alors que les Taliban des années 1990 ne recouraient pas aux attentats suicides ni aux IED, les insurgés actuels ont innové dans ce sens, en prenant peut-être pour exemple les méthodes d'action de groupes sunnites irakiens contre les forces américaines. Attentats suicides et IED sont perçus comme des moyens permettant, comme les embuscades, de pallier l'infériorité militaire conventionnelle des insurgés.

L'attentat suicide correspond à une réelle rupture dans la pratique de la guerre par les insurgés. L'islam sunnite condamne sans appel le suicide. Par un détour sémantique et théologique, les autorités religieuses soutenant l'insurrection ont pourtant cautionné ce qu'elles appellent des « attaques martyres ».

L'ENJEU AFGHAN

Les cibles des attentats suicides sont avant tout les représentants du pouvoir afghan (policiers, responsables politiques, fonctionnaires...) ou de la coalition internationale. Ce mode opératoire spectaculaire est toutefois à double tranchant : les dommages collatéraux parmi les populations civiles sont quasiment inévitables, ce qui pourrait pousser la population à rejeter la cause insurrectionnelle. En outre, comme les insurgés revendiquent les attaques suicides, il leur est ensuite très difficile de nier avoir causé des victimes innocentes.

L'usage d'IED provient à la fois des méthodes opératoires issues de la guerre contre les Soviétiques¹ et des enseignements de l'insurrection sunnite irakienne. Sur le théâtre irakien, les IED ont montré leur efficacité et sont l'une des causes majeures d'insécurité pour les troupes américaines. Les insurgés afghans ont naturellement repris cette pratique, avec d'autant plus d'efficacité que les routes sont des artères vitales en Afghanistan. Il est aisé, pour les insurgés, de dissimuler des IED sur une route de montagne rocailleuse et mal entretenue, où la vigilance des guetteurs est mise à rude épreuve.

D'autant plus que les insurgés utilisent une méthode perverse nommée le « sur-attentat ». Il s'agit de poser un premier IED, volontairement mal camouflé, au-dessus d'un autre IED, parfaitement dissimulé. Lorsque l'équipe de déminage s'approche pour désamorcer le premier IED, le second explose. Une autre ruse consiste à faire exploser un premier IED au passage d'un convoi. Les dommages exigent généralement l'arrivée de secours (renforts, équipes médicales). D'autres IED, camouflés en bordure de route, explosent à leur tour lorsque ces secours parviennent sur les lieux.

¹ Pendant la lutte contre l'Armée rouge, les moudjahidin disposaient de mines antichars dont ils extrayaient la charge explosive pour la mettre dans des conteneurs d'étain ou de plastique (ces derniers étaient du coup moins facilement repérables par les détecteurs de mines). Ils disposaient ainsi déjà d'un savoir-faire dans le domaine des IED.

LES CIBLES PRIVILÉGIÉES DES ATTAQUES DES INSURGÉS

Les insurgés s'attaquent de préférence aux éléments qui sont perçus comme étant les points faibles de la coalition internationale et du gouvernement afghan.

Il s'agit en premier lieu des convois logistiques, qui amènent vivres et matériels aux forces présentes sur le théâtre afghan. Ces convois logistiques sont vus comme étant des cibles faciles : quelques véhicules d'escorte accompagnant des camions peu ou pas blindés. Les insurgés savent en outre que les militaires de ces convois ne sont pas aussi entraînés et aguerris que ceux des troupes de combat. De plus, ils pensent ainsi affaiblir les forces qui dépendent des convois logistiques pour leur approvisionnement et leur ravitaillement.

Les forces nouvellement déployées sur le théâtre constituent aussi des cibles privilégiées. Les insurgés pensent qu'elles ne sont pas encore assez aguerries pour constituer une réelle menace. Notons que cela démontre, de la part des insurgés, un renseignement de bonne qualité qui leur permet d'identifier les unités récemment déployées.

Les dernières cibles privilégiées sont les unités de l'Armée nationale afghane (ANA) et de la Police nationale afghane (PNA). Les insurgés perçoivent les soldats de l'ANA et les policiers comme étant de piètres combattants, mal encadrés et peu expérimentés. Il s'agit aussi de faire passer un message politique : les hommes qui collaborent avec le gouvernement afghan de Karzaï sont considérés comme des collaborateurs des forces occupantes, et sont donc des ennemis légitimes.

Ces trois catégories de cibles prioritaires constituent aussi un aveu de faiblesse. En effet, les insurgés évitent de s'attaquer aux unités de combat adverses, sauf lorsque toutes les conditions sont favorables : surprise, avantage du terrain et nette supériorité numérique (lors de combats comme Bala Baluk ou Uzbin, la proportion entre les combattants insurgés et les soldats de la coalition pouvait aller jusqu'à dix contre un).

OPÉRATION *ENDURING FREEDOM*

Fondements de l'opération Enduring Freedom

À l'origine désignée sous le nom d'opération *Infinite Justice* (*Justice sans limite* en français), l'expédition punitive sous commandement américain contre le régime des Talibans qui avait refusé de livrer le chef d'al-Qaïda, est rapidement rebaptisée opération *Enduring Freedom*, afin de ne pas provoquer les musulmans pour qui seul Allah peut dispenser une justice infinie. Le secrétaire américain à la Défense d'alors, Donald Rumsfeld, explique que cette nouvelle terminologie rappelle aussi aux Américains que la guerre qui s'annonce s'inscrit dans la durée⁴.

La volonté des États-Unis d'attaquer l'Afghanistan est la conséquence directe des attentats du 11 septembre 2001, qualifiés d'« *acte de guerre* » dès le lendemain par le président George W. Bush. L'exécutif américain réclame alors la constitution d'une coalition internationale contre le terrorisme en vertu d'un droit d'exercice de la légitime défense. La question de la légitimité juridique d'une telle réponse a été débattue, les uns la jugeant conforme au droit international des conflits armés, les autres dénonçant au contraire une violation patente des règles de droit en vigueur. Le principal problème tient au fait que le terrorisme est considéré, en général, comme un crime de droit commun et non comme un acte de guerre. Il dépend donc plus souvent du code pénal que du droit de la guerre. Depuis la mise hors-la-loi du recours à la force par le pacte Briand-Kellog de 1928, la guerre est en effet essentiellement conçue en droit international comme un conflit entre États souverains. De ce tropisme interétatique découlent deux limites majeures encadrant l'usage légal de la force par les belligérants, tout d'abord au niveau de la déclaration de guerre (*jus ad bellum*), puis de l'état de guerre proprement dit (*jus in bello*). L'usage de la force par des entités

⁴ Déclaration de Donald Rumsfeld en date du 25 septembre 2001, lors d'une conférence de presse au Pentagone.

belligérantes non étatiques n'entre *a priori* pas dans le droit de la guerre classique. On se trouve par conséquent face à un vide juridique. Les États souverains et démocratiques sont-ils pour autant privés de toute possibilité de recourir à la force face à l'agression d'un groupe armé non étatique ? Autrement dit, les États-Unis pouvaient-ils se prévaloir d'un « tel droit » dès lors que le responsable désigné s'appelait al-Qaïda ? Il s'agit finalement de s'interroger sur la légalité d'une riposte, mettant en jeu *de facto* la responsabilité de l'État souverain « agressé », au regard des normes juridiques encadrant l'usage de la force sur un théâtre d'opération extérieur. Il s'agit d'essayer de qualifier la situation conflictuelle « non conventionnelle », afin de définir l'arsenal juridique à même de légitimer une action de représailles de la part des États-Unis. Dans le cas d'un conflit asymétrique international « non coopératif », l'attaque de l'État hôte – ici incarné par le gouvernement taliban refusant d'extrader Oussama Ben Laden – peut être menée au nom de la légitime défense dans les limites prévues à l'article 51 de la charte des Nations unies, c'est-à-dire l'interdiction d'une action préventive ou disproportionnée. C'est la solution retenue par le Conseil de sécurité des Nations unies lors de l'adoption de la résolution 1368⁵, autorisant et légitimant ainsi l'intervention américaine à venir en Afghanistan⁶. Cette résolution autorise les États-Unis

⁵ « *Reconnaissant* le droit inhérent à la légitime défense individuelle ou collective conformément à la Charte, [...] 3. *Appelle* tous les États à travailler ensemble de toute urgence pour traduire en justice les auteurs, organisateurs et commanditaires de ces attaques terroristes et *souligne* que ceux qui portent la responsabilité d'aider, soutenir et héberger les auteurs, organisateurs et commanditaires de ces actes devront rendre des comptes [...] », Extraits de la résolution 1368 adoptée par le Conseil de sécurité le 12 septembre 2001.

⁶ Le lecteur désireux d'approfondir la question juridique des conflits non conventionnels pourra se reporter notamment à l'article de F. Bugnion, « Guerre juste, guerre d'agression et droit international humanitaire », in *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 84, n° 847, sept. 2002.

Un théâtre, deux opérations militaires...

à recourir à la force pour prévenir toute nouvelle menace et arrêter les auteurs et leurs complices, où qu'ils se trouvent, pour les traduire en justice. Elle reconnaît à Washington le « *droit inhérent à la légitime défense* ». Cependant, elle ne précise pas devant quelles juridictions seront déférés les responsables. En théorie, il peut s'agir soit des tribunaux américains, soit du Tribunal pénal international, institué par la convention de Rome, laquelle n'a pas été ratifiée par les États-Unis. Si cette dernière hypothèse est formellement exclue par Washington – car elle remettrait en cause l'immunité que les successives Administrations américaines ont toujours entendu accorder à leurs ressortissants⁷ –, la première pose le problème politique de l'accueil de prisonniers réputés dangereux par les prisons américaines, leur gestion n'étant pas assurée à l'échelon fédéral mais local. On comprend mieux dans ce contexte le choix de recourir, dès novembre 2001, à la solution de tribunaux et de prisons hors de tout cadre légal (Guantanamo, Bagram)⁸, tant au regard du droit international qu'américain. C'est bien cette situation de départ qui rend aujourd'hui si difficile la fermeture de la prison cubaine promise par le président Barack Obama. En effet, si nulle règle de droit n'a présidé à l'érection de ces centres de détention, il n'existe pas non plus de solution juridique pour leur dissolution.

Une fois l'aval des Nations unies obtenu, c'est au tour du Congrès des États-Unis d'autoriser le président George W. Bush à recourir à tout emploi nécessaire et approprié de la force contre « *les*

⁷ La non-ratification par les États-Unis de la convention de Rome leur permet de contester la légitimité du Tribunal pénal international (TPI) dès lors qu'il s'agirait d'avoir à connaître d'un acte reproché à un militaire ou à un civil américain. Pour le cas particulier où l'armée américaine intervient dans un pays qui a ratifié ladite convention, l'Administration impose l'établissement d'un accord bilatéral garantissant le rapatriement de tout Américain inquiété par le TPI.

⁸ Décret de la Maison-Blanche du 13 novembre 2001 autorisant le jugement de terroristes par des tribunaux militaires spéciaux américains.

VERS L'UNICITÉ D'ACTION ?

Une commission du Sénat américain⁶⁷ a mis en exergue le manque de coordination entre les différents acteurs militaires et civils des États-Unis (agences gouvernementales, secteur privé, ONG) qui entrave aujourd'hui les efforts consentis pour la reconstruction de l'Afghanistan. Elle dénonce notamment l'absence de planification concertée et de partage de l'information. Son dernier rapport, publié à l'été 2009, estime que, si aucune mesure n'est prise pour corriger ces manquements, la réalisation des objectifs poursuivis sera à terme sérieusement compromise.

Que ce soit à l'occasion des rapports annuels remis par le secrétaire général des Nations unies à chaque prolongement de la MANUA, ou des conclusions des différents sommets de l'OTAN (Riga - 2006, Bucarest - 2008 et Strasbourg - 2009) ou encore de celles des conférences internationales sur l'assistance à la reconstruction de l'Afghanistan⁶⁸ (Tokyo - 2002, Berlin - 2004, Londres - 2006, Paris - 2008 et La Haye - 2009), la nécessité de pallier le défaut de coordination des efforts civilo-militaires et le manque de cohérence des actions entreprises est, elle aussi, au cœur des préoccupations internationales. Si la corruption ou l'insécurité sont des facteurs exogènes, les manquements en termes de coordination et d'unicité sont en revanche endogènes à l'organisation des acteurs concernés. La coordination des efforts consentis par les différentes organisations est d'autant plus essentielle que les actions des uns influent sur celles des autres.

Les divergences de finalités poursuivies par les États-Unis et l'OTAN restent ainsi l'écueil principal empêchant une unicité d'action cohérente et pertinente. Il y a fort à parier que, quand

⁶⁷ *Commission on Wartime Contracting in Iraq and Afghanistan*, juin 2009.

⁶⁸ Ces conférences font le point sur l'aide civile apportée et sur les actions futures à entreprendre. Y assistent les pays qui apportent leur contribution matérielle et financière, ainsi que le gouvernement afghan chargé de sa mise en œuvre. C'est à cette occasion que sont faites les promesses de renouvellement des dons.

CHAPITRE V

GAGNER LA BATAILLE

DES CŒURS ET DES ESPRITS¹

Les crises d'aujourd'hui, et en premier lieu celles d'Irak et d'Afghanistan, ont fait prendre conscience progressivement à une partie de l'état-major américain « *qu'une accumulation de puissance technique peut bien n'être qu'une accumulation d'impuissance politique si l'on ne perçoit pas que les conditions d'emploi de la force militaire ont changé* »². Ce constat n'est pas exclusivement américain : en témoigne la très riche réflexion menée sur le sujet depuis plusieurs années déjà en Europe, en France notamment³.

¹ L'expression « *gagner les cœurs et les esprits* » (*Hearts and Minds*) a été forgée initialement par le président américain Lyndon Johnson lors de la guerre du Viêt-Nam. Lors d'un discours prononcé devant les responsables des *Texas Electric Cooperatives* le 4 mai 1965, il énonce que, si les États-Unis sont prêts à se battre, « *la victoire finale dépendra du cœur et l'esprit des gens qui vivent là-bas* » et c'est en leur apportant de l'espoir et de l'électricité que se gagne le combat « *pour la liberté dans le monde entier* ».

² Discours du général Vincent Desportes au Sénat français, le 19 février 2007.

³ Si l'on se réfère à la seule réflexion française, il existe plusieurs *Think Tanks* (IFRI, IRIS et FRS notamment) dédiés aux relations internationales généralistes, des centres de réflexion militaires par armée et interarmées (CDEF, CESTA, CESM et CICDE) et d'autres à vocation dite de défense nationale (IHEDN, CHEAR) qui, tous, publient rapports et notes sur l'évolution de la guerre. À cela il

THÉORIE DE LA CONTRE-INSURRECTION

Le terme même de contre-insurrection fait l'objet d'un débat. On parlait jusqu'à une époque récente de contre-guérilla ou de guerre contre-révolutionnaire. Cela dépend en vérité de la définition donnée à la nature de l'ennemi combattu. Dans le cas de l'adversaire afghan, on considère qu'il y a insurrection, c'est-à-dire un soulèvement armé – s'appuyant sur le soutien de la population – contre le pouvoir en place¹⁴. Nous retiendrons donc ici le vocable de contre-insurrection.

C'est un Britannique, Robert Thompson, qui, le premier, a mis en garde contre la théorisation même du principe de contre-insurrection (et peu importe ici au fond comment on la nomme). Il déplore qu'elle sous-entende que l'« *individu responsable de la lutte contre un mouvement insurrectionnel [...] se préoccupe seulement de riposter aux actions de l'ennemi. [La contre-insurrection] implique que les insurgés ont l'initiative et que le seul rôle du gouvernement est de réagir et de contrecarrer cette initiative.* »¹⁵ Cette réflexion est particulièrement intéressante et met en exergue l'une des failles de la contre-insurrection. Nous y reviendrons¹⁶.

Probablement la guerre « *la plus difficile qui soit* »¹⁷, la contre-insurrection a fait l'objet d'abondants écrits lors de la décolonisation et connaît un regain intellectuel aujourd'hui avec les guerres d'Irak et d'Afghanistan. Les stratèges et opérationnels américains, et maintenant européens, ont largement puisé dans cette réflexion pour en tirer leurs propres conclusions à l'aune de leurs expériences nouvelles. Tous s'accordent sur le fait que « *la stratégie de la contre-insurrection doit s'attacher à créer un*

¹⁴ Cf. *Catéchisme insurrectionnel afghan*.

¹⁵ Robert Thompson, *op. cit.*

¹⁶ Cf. *Pour une doctrine de défense globale*.

¹⁷ Entretien avec le général Georgelin, « Assumer les risques de la guerre », *Le Figaro*, 22 août 2008.

environnement politique aidant à réduire le soutien aux insurgés et à saper l'attirance suscitée par leur idéologie »¹⁸. C'est la fameuse reprise du slogan « *gagner la bataille des cœurs et des esprits* » du président Johnson. En substance, « *“Gagner les cœurs” veut dire qu'il faut persuader les gens que vos succès seront fort utiles à leurs intérêts; “gagner les esprits” vous impose de les convaincre que vous êtes capables de les protéger mais que la résistance ne mène nulle part. Notez bien qu'aucun de ces deux concepts n'a à voir avec l'idée qu'on vous aime ou pas. Seul compte le calcul de l'intérêt personnel, pas l'émotion.* »¹⁹

Guerre par excellence pour le contrôle de la population – et non plus pour l'anéantissement d'une armée ennemie bien identifiée –, la victoire finale contre une guérilla s'obtient par l'accumulation de succès à la fois militaires et civils.

Tout comme l'insurrection, la contre-insurrection propose donc une stratégie d'approche indirecte. Il n'est pas question en effet de viser « *la destruction de l'ennemi dans ses forces vives* »²⁰, « *la plus complète possible, dans les délais les plus rapides* »²¹. Il s'agit au contraire d'opérer du fort au faible, en vue de déstabiliser ou d'affaiblir l'ennemi avant de lui porter le coup décisif. Comme le résume le stratège britannique Liddell Hart, le « *but véritable [n'est] pas tant de rechercher la bataille que de rechercher une situation stratégique si avantageuse que si elle ne produit pas elle-même la décision, sa poursuite par la bataille permettra à coup sûr d'y parvenir* »²².

La contre-insurrection est avant tout un état d'esprit. Il en découle certes des modes opératoires spécifiques, mais ne remettent pas fondamentalement en cause la finalité militaire

¹⁸ David Petraeus, *op. cit.*

¹⁹ David Kilcullen, *op. cit.*

²⁰ Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Economica, 2002.

²¹ *Idem.*

²² Basil Liddell Hart, *Strategy, the Indirect Approach*, Praeger, 1967. Traduction de Catherine Ter Sarkissian in Gérard Chaliand, *Anthologie mondiale de la stratégie*, Robert Laffont, 1990.

CONQUÉRIR LES CŒURS ET LES ESPRITS DE SA PROPRE POPULATION : LE PRINCIPE D'ACTION MANQUANT ?

L'insurrection mène une guerre totale qui mobilise l'intégralité des moyens à sa disposition. En réponse, la doctrine de contre-insurrection a bien compris que l'action militaire et sécuritaire seule ne suffisait pas et qu'il fallait y adjoindre les volets civils que sont l'aide au développement et l'aide à la bonne gouvernance. C'était oublier cependant que les propres populations des nations engagées au chevet de l'Afghanistan supportent de plus en plus mal les pertes amies au combat. Dans le cadre des guerres non conventionnelles, la victoire a souvent échappé aux armées étrangères par défaut de soutien politique de l'« arrière ». Le phénomène n'est donc pas nouveau. Ce qui l'est en revanche, c'est l'hypersensibilité dont font preuve aujourd'hui les opinions publiques occidentales. À titre de comparaison, les États-Unis renoncent au Viêt-Nam en 1975 après avoir perdu 58 000 hommes, là où, vingt ans plus tard, ils quittent la Somalie suite à la perte de « seulement » dix-huit militaires. Il est vrai cependant qu'alors les enjeux n'étaient pas les mêmes. L'insurrection afghane a fait du retournement de l'opinion publique des démocraties occidentales un de ses principes d'action – probablement aussi important que la recherche de la maîtrise des masses afghanes. Si la population afghane est le centre de gravité premier de la guerre, le second est très certainement la population des pays parties prenantes de la FIAS. Un soldat de la coalition tué, c'est la une des journaux européens assurée. Plus de cinq, et ce sont des débats d'experts pour discuter de la légitimité de la guerre et pour prédire à l'OTAN le même destin que l'Union soviétique face aux Taliban.

On assiste en effet à une très nette érosion du soutien des opinions publiques des pays occidentaux, au premier rang desquelles celles des pays européens. Le peuple américain fait, quant à lui, encore exception. Nous y reviendrons.

Gagner la bataille des cœurs et des esprits

le strict cadre des questions de défense. Le concept récent de résilience propose un pis-aller sur la pertinence duquel il convient de s'interroger.

LA RÉSILIENCE EN QUESTION OU COMMENT « GAGNER LES CŒURS ET LES ESPRITS » DE L'OPINION PUBLIQUE OCCIDENTALE

À l'origine, la résilience est la capacité qu'ont certains matériaux à retrouver leur état initial à la suite d'un choc ou d'une pression continue. Ce terme a été repris dans un premier temps en psychologie pour désigner la faculté d'un individu à continuer à vivre normalement en dépit d'un traumatisme passé, puis en sociologie pour décrire la faculté d'adaptation d'une collectivité en réaction à une crise, en innovant ou en valorisant de nouvelles ressources.

Introduite dans la sphère de la défense nationale, la résilience peut être définie comme « *la volonté et la capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'événements graves, puis à rétablir rapidement leur fonctionnement normal, à tout le moins dans des conditions socialement acceptables* »⁶⁵. Comme l'analyse Joseph Henrotin, la résilience est d'abord un principe sous-tendant la défense antiterroriste⁶⁶. Elle vise à « *interdire à l'adversaire les gains psychologiques de son action* »⁶⁷, à « *assurer une vie normale au pays et le développement de ses activités économiques* » à la suite d'attentats et à se diriger vers une « *société du risque* » pleinement assumée.

⁶⁵ Commission du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, 2008.

⁶⁶ Joseph Henrotin, *La résilience dans la défense antiterroriste, Proposition de déploiement stratégique*, Note d'analyse n° 2, RMES, 2007.

⁶⁷ *Idem.*

L'ENJEU AFGHAN

Pour l'heure, la résilience est pensée en réaction à des attaques de nature terroriste sur le sol national. La résilience devrait, au contraire, découler d'une doctrine politique de défense globale. Il s'agit de s'interroger sur l'intérêt qu'il y aurait à l'étendre à l'ensemble des théâtres d'opérations. Il serait alors demandé aux populations de réagir au mieux aux coups que pourrait porter l'insurrection afghane – ou tout autre adversaire combattu – tant sur le théâtre des opérations que sur les territoires nationaux. Encore faut-il que les populations civiles européennes soient convaincues que l'Afghanistan est une guerre, si l'on veut espérer qu'elles consentent à des pertes militaires.

Lorsqu'Hervé Morin, ministre de la Défense, déclare, suite à Uzbin, qu'il « *conteste le mot de guerre* »⁶⁸, ce refus de qualifier le théâtre afghan brouille la perception qu'en ont les spectateurs-citoyens. De façon plus générale, la dénomination même de « ministère de la Défense » (ou de *Ministry of Defense* en anglais) prépare mal les populations occidentales aux réalités de l'engagement guerrier. La maxime française « *quand la Défense avance, la paix progresse* » fait étrangement écho à la novlangue de George Orwell pour qui « *la guerre, c'est la paix* ». Ces choix de vocabulaire ne sont pas anodins. Ils influent sur la représentation que l'on se fait de l'activité militaire et conditionnent les opinions publiques à la cantonner à la marge de l'exercice de la violence légitime. Si ces termes sont adaptés aux missions de maintien de la paix, ils sèment le trouble dès que l'on mène des opérations de contre-insurrection ou de haute intensité en qualité d'acteur principal. L'ennemi afghan se considérant en guerre, il est alors difficile d'en convenir autrement pour son adversaire que sont les armées occidentales.

La politique de résilience ne doit pas être dictée par l'adversaire, mais bien être la résultante de notre volonté initiale. Il ne s'agit plus alors de se limiter à prévoir comment continuer

⁶⁸ Ivan Rioufol, « Faut-il mourir pour Kaboul? », *Figaro/Blog*, 20 août 2009.

CHAPITRE VI

DE QUELQUES PISTES DE SORTIE DE CRISE

Depuis le retour en force de l'insurrection en 2006, les différents responsables militaires et civils ont pris conscience que la résolution de la crise afghane passe nécessairement par une approche politique globale. Cependant, ce changement d'échelle préserve les buts de la stratégie générale menée jusqu'alors, c'est-à-dire la pacification de l'Afghanistan et l'instauration d'un régime démocratique. Si la plupart des pistes de sortie de crise sont séduisantes en théorie, leur mise en œuvre effective semble nettement plus délicate. À tel point qu'il peut être utile de réfléchir à des solutions – certes moins orthodoxes – qui sortent du cadre strict des référentiels politiques occidentaux.

À côté de ces pistes de sortie de crise, il y a aussi la nécessité de maintenir la lutte contre le narcotrafic en véritable axe d'effort. Il ne s'agit pas d'une solution en tant que telle, mais l'éradication des champs de pavot reste très certainement l'une des clefs essentielles du conflit. Le trafic de drogue finance une partie de l'insurrection et génère une corruption jusqu'au plus haut niveau de l'État afghan. La problématique est connue, mais elle pâtit de n'avoir été considérée comme prioritaire que trop récemment¹.

¹ Il faut attendre 2004-2005 pour que les États-Unis se saisissent de la question de la drogue. Cette préoccupation est concomitante à la reprise des violences par l'insurrection.

L'ENJEU AFGHAN

Premier producteur d'opium au monde depuis 1991 (à l'exception des années 2000 et 2001 en raison de l'interdiction faite par les Taliban de cultiver le pavot)², l'Afghanistan assure quatre-vingt pour cent de la production mondiale, ce qui équivaldrait à 7 000 tonnes. Environ deux millions d'Afghans seraient impliqués dans le trafic de la drogue. Outre le climat propice qu'offre la guerre, l'incapacité de la coalition à s'entendre sur une stratégie commune de lutte antidroque explique la reprise d'un volume de production sans précédent depuis 2002. Le débat « *opposant les partisans du recours à l'éradication forcée (notamment par épandages aériens) aux promoteurs des solutions économiques (développement alternatif et promotion des alternative livelihoods)* »³ a pénalisé l'efficacité des actions engagées. L'absence de la prise en compte de la problématique du pavot au sein de celle de la reconstruction et de l'aide au développement explique pourquoi aujourd'hui le trafic de drogue reste aussi dynamique dans la région. Ainsi, certaines opérations de destruction de champs sans prévoir de réelles compensations ont même poussé des paysans dans les bras de l'insurrection.

NÉGOCIER AVEC DES INSURGÉS : LA GRANDE ILLUSION ?

La question n'est pas véritablement de savoir si l'on doit ou non négocier avec les insurgés. Aboutir à une solution politique pacifique est toujours préférable à la poursuite de la guerre. Ce n'est pas le principe de la négociation qui est à mettre en cause,

² À ce titre, il existe un mythe bien ancré qui énonce que le régime taliban était opposé à la production d'opium. En réalité, les mesures antidrogues du gouvernement du mollah Omar n'interviennent que très tardivement (2000). L'Afghanistan des Taliban produisait encore en 1999 la majorité de la production mondiale d'opium.

³ Pierre-Arnaud Chouvy, *Quelle politique antidroque pour l'Afghanistan ?*, Sciences Po-CERI, 2009.

De quelques pistes de sortie de crise

mais plutôt les conditions et les circonstances qui présideront à un hypothétique accord entre les différentes parties.

La stratégie n'est pas neuve. L'option des négociations a été avancée depuis longtemps, mais Washington notamment s'y était toujours opposé au motif que l'« *on ne négocie pas avec des terroristes* ». En effet, les États-Unis avaient jusqu'alors une représentation du conflit afghan comme celui d'un combat du bien contre le mal⁴. La moralisation de la guerre interdisant ainsi la reconnaissance de l'insurrection comme entité politique, il n'y avait pas dès lors de partie « adverse » avec qui négocier. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles il existe peu de littérature récente sur l'identité de l'ennemi. Au fond, peu importait ce qu'il était intrinsèquement, si ce n'était une simple cible à détruire.

Le revirement – pour ne pas parler ici de révolution stratégique – intervient avec l'Administration Obama, qui se montre plus ouverte sur le sujet et qui n'exclut plus ouvertement de recourir à cette solution. Il est l'un des produits directs de la très riche réflexion menée par une partie de l'*intelligentsia* politico-militaire américaine sur l'évolution de la guerre⁵. Sa conclusion, on l'a vu, est que les conflits modernes se déroulent parmi les populations qui en sont devenues le nouveau centre de gravité. De là, la dimension politique tend à supplanter la dimension militaire dans le cadre de la contre-insurrection. Et l'adversaire afghan de cesser alors de n'être qu'un concept pour recouvrer toute sa singularité et sa complexité.

S'il est aujourd'hui acceptable de s'asseoir à la même table que les insurgés, encore faut-il savoir avec lesquels et ce que l'on entend y négocier. Avec, en suspens, l'interrogation lancinante de la réalité du rapport de force qui prévaut actuellement.

⁴ Entretien des auteurs avec le général Desportes. Cette représentation est d'ailleurs une constante dans l'histoire américaine.

⁵ Cf. *Gagner la bataille des cœurs et des esprits*.

font pression sur ceux qui seraient tentés de se réconcilier. Il ne faut pas oublier de surcroît que tous les insurgés, affiliés ou non à al-Qaïda, partagent la même vision d'un islam rigoriste en totale contradiction avec les exigences démocratiques du gouvernement mis en place depuis 2002. Existe-t-il véritablement des insurgés « modérés » ? L'une des principales difficultés réside probablement dans l'identification concrète d'une partie « adverse ».

PEUT-ON ENCORE NÉGOCIER ?

La seconde grande difficulté est certainement le moment choisi pour évoquer des négociations. Gilles Dorronsoro, spécialiste de l'Afghanistan, affirme pour sa part que « *c'est trop tard, nous n'avons plus les ressources. Depuis 2001, personne n'a réussi à diviser les Taliban. Il est illusoire de penser qu'on peut y arriver maintenant, alors que nous sommes en position de faiblesse. Si on négocie, leur première exigence sera d'obtenir un calendrier de retrait. Pourquoi devrions-nous le leur donner ? Nous avons intérêt à garder les mains libres en nous retirant à notre rythme.* »¹²

Le tempo retenu est en effet en défaveur du gouvernement afghan et de la coalition internationale. Le recours à la négociation avec l'insurrection intervient au moment où la dégradation de la situation sécuritaire est au plus haut depuis la fin 2001. Les insurgés, divisés ou non, sont indubitablement en situation de force. Cela ne signifie pas qu'il faut pour autant renoncer à des pourparlers. Cependant, il semblerait, tant pour des raisons tenant à la réalité du terrain que pour des considérations d'ordre politique, qu'il faille privilégier des tractations au plus petit échelon, directement avec les chefs de guerre locaux. La réussite de cessez-le-feu au cas par cas présente l'avantage d'être plus simple à réaliser et prive *de facto* la direction de l'insurrection

¹² Dominique Lagarde, « Obama peut-il gagner la guerre en Afghanistan ? », L'Express, 31 janvier 2009.

De quelques pistes de sortie de crise

de leur sécurité nationale. Ils entrent en conséquence dans le jeu afghan non pour des raisons directes, mais en réaction à des enjeux sécuritaires supérieurs.

Le Pakistan : l'obsession indienne

Pour le Pakistan, l'ingérence en Afghanistan s'explique à la fois par des considérations d'ordre économique (s'ouvrir sur l'Asie centrale), politique (garder une influence sur les Pachtouns tant pakistanais qu'afghans) et géostratégique (s'assurer un flanc occidental non menaçant face à l'Inde). Cette dernière considération est certainement la plus importante aux yeux des militaires pakistanais. Ces militaires ont longuement exercé le pouvoir au Pakistan, le dernier en date ayant été le général Pervez Musharraf, qui a pris le pouvoir en 1999 à la faveur d'un coup d'État, pour ne le rendre aux civils d'une manière plutôt forcée qu'en 2008. Même s'ils n'exercent plus le pouvoir de manière directe, les militaires conservent une influence politique très importante. L'état-major pakistanais est un élément clé des institutions pakistanaises, et les puissants services de renseignement militaire, l'ISI, sont largement considérés comme formant un État dans l'État, disposant d'une large autonomie d'action.

Pour les militaires pakistanais, le principal danger auquel doit faire face le pays est la menace d'une invasion indienne. La supériorité militaire conventionnelle de l'Inde est parfaitement intégrée, si bien que les plans développés par l'état-major estiment que l'armée pakistanaise ne pourrait contenir une invasion indienne que pendant quelques jours. La menace indienne est devenue le fondement même de l'identité pakistanaise. Auparavant, cette identité s'était fondée sur l'islam, mais elle s'émousse fortement maintenant que la population musulmane de l'Inde (175 millions) s'approche de la population totale du Pakistan (180 millions). L'identité pakistanaise se bâtit maintenant en négatif, face au frère ennemi indien. La perception de la menace est exacerbée dans les rangs de l'armée pakistanaise, et a viré

L'Iran, ou le complexe d'encerclement américain

La République islamique d'Iran ne s'intéresse traditionnellement que peu à l'Afghanistan, mais depuis 2003, il semblerait qu'une recrudescence de l'activité des services iraniens ait eu lieu, notamment auprès d'une partie des insurgés. Ceci est *a priori* étonnant, vu que l'Iran était un ennemi déclaré des Taliban pendant les années 1990, et qu'il a œuvré à leur chute en fournissant des informations capitales aux services de renseignement américains avant l'intervention d'octobre-novembre 2001. La clé de compréhension du soutien supposé de l'Iran aux insurgés afghans n'est pas à rechercher en Afghanistan même. L'Iran n'a que peu d'intérêts directs dans ce pays, qu'il considère comme arriéré et peuplé de quasi barbares. Comme pour le Pakistan, l'ingérence négative de l'Iran en Afghanistan a une origine extérieure au conflit afghan : c'est le complexe d'encerclement américain¹³.

Les années 2002 et 2003 ont constitué un tournant dans les perceptions iraniennes. L'inscription de l'Iran sur la liste de l'Axe du Mal en 2002 a été très vivement ressentie par Téhéran. Le pays devenait une cible pour l'Administration américaine. La présence de soldats américains en Afghanistan n'a en conséquence pas été perçue favorablement par les Iraniens. Le fait qu'une flotte américaine composée de porte-avions, de sous-marins et de frégates ultramodernes croise dans les eaux du Golfe ne contribue pas à rassurer l'Iran, d'autant que les pétromonarchies arabes sont d'étroits alliés de Washington. L'ouverture de bases américaines en Asie centrale et surtout l'invasion de l'Irak en 2003 ont achevé de persuader l'Iran qu'il était la prochaine cible : entourés au nord et au sud par des alliés des États-Unis, les

¹³ Le complexe d'encerclement qu'éprouve l'Iran est largement explicable par la crainte historique de l'invasion ressentie par ce pays. N'oublions pas qu'il a subi une invasion en 1980, suivie d'une guerre de huit années contre l'Irak (cf. Matthieu Anquez, *La Stratégie de l'Iran, entre puissance et mémoire*, Éd. Tempora, 2008).

REPENSER L'ESPACE AFGHAN

Le modèle politique de l'État afghan actuel est celui d'un État fortement centralisé. Même si le pays est divisé en 34 provinces, le poids de l'État central y est important. Le gouverneur de province et le chef provincial de la police disposent conjointement des pouvoirs exécutifs et sont tous les deux nommés par le ministère de l'Intérieur afghan, et donc dépendants du gouvernement de Kaboul. Les préfets de districts, subdivisions des provinces, sont, eux, nommés par les gouverneurs. Il est vrai qu'il existe un conseil provincial dans chacune des provinces, mais il ne dispose que d'un pouvoir limité. Selon la Constitution afghane (article 138), il fournit des « conseils » sur les questions importantes qui relèvent de ses compétences et doit coopérer avec l'administration provinciale. Les membres de ces conseils provinciaux sont élus tous les quatre ans au suffrage universel.

L'État afghan dispose officiellement de pouvoirs très importants. On est toutefois en droit de se poser la question de savoir si cette formule est la mieux adaptée au pays et si elle ne pose pas plus de problèmes qu'elle n'en résout. En effet, malgré une centralisation officielle, l'autorité de l'État est toute relative pour plusieurs raisons.

Premièrement, toute une partie du territoire afghan échappe complètement au contrôle de l'État. Il s'agit des zones où l'insurrection est particulièrement active, zones dans lesquelles les représentants de l'État central n'osent plus s'aventurer. Les insurgés y sont à l'aise et bénéficient d'une neutralité bienveillante de la part de la population, soulagée d'avoir une structure judiciaire alternative qui, pour aussi dure qu'elle soit, a le mérite d'exister, d'être rapide et non corrompue.

Deuxièmement, la réalité du pouvoir provincial s'écarte sensiblement du modèle officiel défini par la Constitution. Dans de nombreux cas, le poste de gouverneur est confié non pas à un haut fonctionnaire méritant, mais à un chef traditionnel local. On échappe donc à la logique centralisée. Si le gouverneur nommé

EN GUISE DE CONCLUSION
L'OTAN, L'ONU
ET LES ÉTATS-UNIS
DANS L'OBLIGATION DE RÉUSSIR

Au-delà des raisons immédiates qui justifient l'engagement des différents pays membres de l'OTAN en Afghanistan – assurer leur sécurité nationale pour certains, simple solidarité transatlantique pour d'autres –, l'actuelle guerre sous-tend de très sérieuses menaces qui en font un théâtre primordial pour l'avenir de nos démocraties.

Il est vrai qu'il est difficile de distinguer l'essentiel du secondaire, la véracité du fantasme. Comme à chaque engagement militaire conséquent loin de nos frontières, la passion l'emporte le plus souvent sur la raison, l'immédiat sur le long terme. La question n'est pas de savoir si nous sommes condamnés à la défaite, mais de mesurer les conséquences désastreuses qu'elle aurait sur notre sécurité. Ce n'est qu'une fois connu ce que nous avons à y perdre que nous serons en mesure de décider quel prix nous sommes prêts à payer.

La première et plus évidente conséquence d'un échec en Afghanistan serait d'abord la réalisation d'une victoire politique et militaire pour al-Qaïda. L'organisation terroriste pourrait se prévaloir d'avoir vaincu non seulement l'Armée rouge en son temps, mais par deux fois la puissance américaine, en Irak puis en Afghanistan. Elle ferait valoir ce symbole « extrêmement

EN GUISE DE CONCLUSION
L'OTAN, L'ONU
ET LES ÉTATS-UNIS
DANS L'OBLIGATION DE RÉUSSIR

Au-delà des raisons immédiates qui justifient l'engagement des différents pays membres de l'OTAN en Afghanistan – assurer leur sécurité nationale pour certains, simple solidarité transatlantique pour d'autres –, l'actuelle guerre sous-tend de très sérieuses menaces qui en font un théâtre primordial pour l'avenir de nos démocraties.

Il est vrai qu'il est difficile de distinguer l'essentiel du secondaire, la véracité du fantasme. Comme à chaque engagement militaire conséquent loin de nos frontières, la passion l'emporte le plus souvent sur la raison, l'immédiat sur le long terme. La question n'est pas de savoir si nous sommes condamnés à la défaite, mais de mesurer les conséquences désastreuses qu'elle aurait sur notre sécurité. Ce n'est qu'une fois connu ce que nous avons à y perdre que nous serons en mesure de décider quel prix nous sommes prêts à payer.

La première et plus évidente conséquence d'un échec en Afghanistan serait d'abord la réalisation d'une victoire politique et militaire pour al-Qaïda. L'organisation terroriste pourrait se prévaloir d'avoir vaincu non seulement l'Armée rouge en son temps, mais par deux fois la puissance américaine, en Irak puis en Afghanistan. Elle ferait valoir ce symbole « extrêmement

TABLE DES MATIÈRES

I. UNE INTRODUCTION GÉOPOLITIQUE	11
LE CADRE GÉOGRAPHIQUE	12
<i>Une nature majestueuse mais hostile</i>	12
<i>Un pays enclavé ou une zone de passage ?</i>	15
<i>Conséquences</i>	16
LE CADRE SOCIOCULTUREL ET RELIGIEUX	17
<i>À la croisée des influences culturelles</i>	17
<i>L'islam (les islams) afghan</i>	19
L'islam traditionnel afghan	20
Les chiïtes d'Afghanistan	21
La montée en puissance du fondamentalisme musulman (années soixante-dix)	22
L'islam des Taliban	23
EXISTE-T-IL UN PEUPLE AFGHAN ?	24
<i>Quelques caractéristiques démographiques</i>	24
<i>Le cadre ethnique</i>	25
<i>Une mosaïque ethnique très complexe</i>	26
<i>Le peuple afghan, une réalité ?</i>	27

L'ENJEU AFGHAN

APERÇU HISTORIQUE DES ORIGINES		
À L'INVASION SOVIÉTIQUE	28	
<i>L'Est des « terres iraniennes »</i>	28	
<i>Le royaume tampon</i>	29	
L'Afghanistan dans le Grand Jeu :		
entre indépendance et influence britannique ...	29	
L'Afghanistan indépendant	31	
LES TEMPS DIFFICILES : DE L'INVASION SOVIÉTIQUE		
À LA CHUTE DES TALIBAN	32	
<i>L'intervention soviétique</i>		
<i>et l'insurrection afghane (1979-1989)</i>	32	
<i>La guerre civile</i>		
<i>entre factions moudjahidin (1989-1996)</i>	36	
<i>L'épopée talibane (1994-2001)</i>	37	
<i>La chute des Taliban</i>		
<i>et le nouvel Afghanistan</i>	39	
LES TENDANCES HISTORIQUES LOURDES		39
<i>La faiblesse de l'État</i>	39	
<i>Une histoire institutionnelle</i>		
<i>particulièrement chaotique</i>	40	
<i>De fortes tensions</i>		
<i>entre les différentes ethnies</i>	40	
<i>L'absence de réel sentiment d'appartenance</i>		
<i>national</i>	41	
<i>Les convoitises extérieures</i>	41	
L'AFGHANISTAN		
DANS SON CADRE RÉGIONAL	42	
<i>Le Pakistan, un encombrant voisin</i>	43	
<i>L'Iran, en quête d'influence</i>	45	
<i>L'Inde, un atout ?</i>	47	
<i>La Russie, l'ancien ennemi</i>	48	
<i>La Chine, le nouvel ami</i>	49	

Table des matières

II. JANUS OU LA COMPLEXITÉ DE L'ENNEMI ..	51
QU'EST-CE QU'UN TALIBAN?	55
L'INSURGÉ DES ANNÉES 2000	61
<i>Pluralité d'origines, de nationalités</i>	61
<i>Pluralité des organisations</i> <i>et pluralité d'affiliations</i>	62
Les insurgés liés au mollah Omar	62
Les insurgés liés à Mehsud du TTP	64
Les insurgés liés à Hafiz Gul Bahadur et au mollah Nazir	65
Les insurgés liés à Haqqani	65
Les insurgés d'Hekmatyar	66
<i>Pluralité des motivations individuelles</i>	67
L'insurgé par conviction	67
L'insurgé par obligation	71
L'insurgé par opportunisme	73
III. CATÉCHISME INSURRECTIONNEL AFGHAN ..	79
LES BUTS DE GUERRE	
À COURT ET MOYEN TERME	79
<i>Objectif à court terme: conquérir le pouvoir ..</i>	79
<i>Objectif à moyen terme:</i> <i>vers le Djihad mondial?</i>	80
UNE STRATÉGIE FONDÉE SUR LA GUERRE	
INSURRECTIONNELLE	83
<i>Caractéristique n° 1:</i> <i>faiblesse militaire de l'insurrection</i>	88
<i>Caractéristique n° 2: non-respect</i> <i>des règles internationales en vigueur</i>	90

L'ENJEU AFGHAN

<i>Caractéristique n° 3 :</i>	
<i>le temps joue en faveur de l'insurrection</i>	91
<i>Principe d'action n° 1 :</i>	
<i>fédérer les forces insurrectionnelles</i>	92
<i>Principe d'action n° 2 :</i>	
<i>financer l'insurrection et l'équiper</i>	93
<i>Principe d'action n° 3 :</i>	
<i>s'assurer une zone de repli</i>	99
<i>Principe d'action n° 4 :</i>	
<i>former les cadres et diffuser l'idéologie</i>	102
<i>Principe d'action n° 5 :</i>	
<i>bénéficier de l'appui de la population</i>	103
<i>Principe d'action n° 6 :</i>	
<i>mener une guerre de mouvement</i>	105
<i>Principe d'action n° 7 :</i>	
<i>conserver toujours l'initiative</i>	107
<i>Principe d'action n° 8 :</i>	
<i>retourner l'opinion publique internationale</i>	108
TECHNIQUES DE COMBAT DES INSURGÉS	114
<i>La direction politique</i>	
<i>et le haut commandement militaire</i>	115
<i>L'organisation militaire,</i>	
<i>commandement et unités</i>	117
<i>L'armement</i>	120
<i>Les cibles privilégiées</i>	
<i>des attaques des insurgés</i>	123
<i>Le terrain d'action</i>	124
<i>Le feu</i>	125
<i>La mobilité et les ruses</i>	126
IV. UN THÉÂTRE, DEUX OPÉRATIONS MILITAIRES,	
DE MULTIPLES ACTEURS CIVILS	129

Table des matières

DEUX OPÉRATIONS MILITAIRES	
POUR UN MÊME PAYS	131
<i>Opération Enduring Freedom</i>	133
Fondements de l'opération <i>Enduring Freedom</i> ..	133
Guerre à distance, forces spéciales et supplétifs ..	139
Une opération qui s'installe dans la durée	144
<i>La Force internationale</i>	
<i>d'assistance à la sécurité</i>	147
Fondement initial du mandat de la FIAS	148
Prise en charge de la FIAS par l'OTAN	150
La rupture de 2006	153
La difficile consolidation d'une stratégie commune de contre-insurrection	155
ACTEURS SECONDAIRES	
ET « SUPPLÉTIFS » LOCAUX	163
<i>Les sociétés militaires privées (SMPS)</i>	163
<i>L'Armée nationale afghane (ANA)</i>	169
<i>La Police nationale afghane (PNA)</i>	172
L'ACTION DES ACTEURS	
DU VOLET CIVIL DU CONFLIT AFGHAN	176
<i>La MANUA, pendant civil de la FIAS</i>	176
<i>De quelques difficultés rencontrées</i>	180
 VERS L'UNICITÉ D'ACTION?	 185
 V. GAGNER LA BATAILLE	
DES CŒURS ET DES ESPRITS	193
 L'HÉRITAGE INTELLECTUEL	
DE LA CONTRE-INSURRECTION	197
<i>Qui est David Galula?</i>	199

L'ENJEU AFGHAN

« <i>Counter-insurgency Warfare</i> » : synthèse des théories contre-insurrectionnelles	200
THÉORIE DE LA CONTRE-INSURRECTION	203
<i>Caractéristique n° 1 : supériorité militaire et économique incontestable</i>	205
<i>Caractéristique n° 2 : encadrement strict de l'usage de la force</i>	206
<i>Principe d'action n° 1 : faire converger l'ensemble des moyens militaires et civils</i>	209
<i>Principe d'action n° 2 : décentraliser la hiérarchie</i>	209
<i>Principe d'action n° 3 : retourner la population à la cause du gouvernement légal</i>	211
<i>Principe d'action n° 4 : tenir le terrain</i>	213
<i>Principe d'action n° 5 : détruire les moyens insurgés armés</i>	214
<i>Principe d'action n° 6 : s'effacer progressivement au profit du gouvernement légal</i>	217
CONQUÉRIR LES CŒURS ET LES ESPRITS DE SA PROPRE POPULATION :	
LE PRINCIPE D'ACTION MANQUANT ?	219
<i>La résilience en question ou comment « gagner les cœurs et les esprits » de l'opinion publique occidentale</i>	225
VI. DE QUELQUES PISTES DE SORTIE DE CRISE ..	229
NÉGOCIER AVEC DES INSURGÉS :	
LA GRANDE ILLUSION ?	230
<i>Que négocier ?</i>	232
<i>Qui négocie ?</i>	234
<i>Peut-on encore négocier ?</i>	236

Table des matières

IMPLIQUER LES PUISSANCES RÉGIONALES	237
<i>La nécessité de régler</i>	
<i>les contentieux sécuritaires régionaux</i>	238
Le Pakistan : l'obsession indienne	239
L'Iran, ou le complexe	
d'encercllement américain	241
<i>Inciter les puissances régionales à s'ingérer</i>	
<i>de manière positive en Afghanistan</i>	242
REPENSER L'ESPACE AFGHAN	245
<i>Une solution fédérale ?</i>	247
<i>La partition de l'État afghan :</i>	
<i>la solution ultime ?</i>	249
EN GUISE DE CONCLUSION :	
L'OTAN, L'ONU ET LES ÉTATS-UNIS	
DANS L'OBLIGATION DE RÉUSSIR	251
ANNEXES	257
BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE	274